

**INDE**  
**ALLOCUTION DU DR. ANUP K. PUJARI**  
**GOUVERNEUR TEMPORAIRE POUR L'INDE**  
**ET CHEF DE DÉLÉGATION**

**ABIDJAN, 28 MAI 2010**

1. Nous aimerions exprimer notre sincère gratitude et nos profonds remerciements à nos hôtes – le gouvernement de Côte d’Ivoire – pour les excellentes dispositions prises pour la tenue de ces Assemblées annuelles. Elles ont instauré un cadre magnifique pour nos travaux. **C’est le signal propice de leur détermination à œuvrer pour un retour rapide de la Banque africaine de développement à son siège, Abidjan.** Nous appuyons ces efforts et nos vœux de succès vous accompagnent. Merci une fois encore de l’accueil chaleureux qui nous a été réservé.

## **2. Salutations de l’Inde**

Ma délégation vous apporte les salutations chaleureuses du peuple indien. Notre ministre des Finances, Pranab Mukherji, aurait tant voulu être parmi nous à ces assemblées de la Banque africaine de développement, mais n’a pas pu venir. Il vous adresse ses meilleurs vœux de succès et salue les progrès accomplis par la Banque sous la conduite de M. Kaberuka, avec le précieux concours du Conseil d’administration. Il formule également des vœux pour une conclusion rapide et satisfaisante des négociations relatives à la Douzième reconstitution des ressources du FAD.

## **3. Crise économique mondiale et reprise**

3.1. Au moment où nous nous réunissons ici, les perspectives économiques mondiales sont plus favorables qu’il y a un an. Sous l’effet de l’action concertée de la communauté internationale, une catastrophe économique majeure a pu être évitée et l’économie mondiale est engagée sur une trajectoire moins incertaine. La Banque africaine de développement, à l’instar des autres banques multilatérales de développement, a joué sa part dans la reprise. À cet égard, il y a lieu de mentionner tout particulièrement les initiatives contracycliques de la BAD ainsi que la tournure plus libérale prise par ses prêts. L’exercice 2009-2010 a été difficile pour l’Inde également. Pourtant, avec une relance estimée à environ 3,3 % du PIB en 2008-2009 et l’intervention opportune sur le front de la politique monétaire, l’efficacité des mesures contracycliques est devenue évidente avec la reprise rapide de l’économie indienne. **C’est ce qui justifie notre optimisme quant à la croissance accélérée de l’économie à long et moyen termes.**

3.2. La crise financière et économique a sérieusement mis à mal la croissance économique dans les pays en développement comme dans les pays développés. Si elle a déjà commencé dans les pays en développement, la reprise reste fragile et inégale. Elle est à la merci de chocs et de fluctuations mineurs. Plus important encore, le changement du paysage financier a fragilisé les possibilités de croissance des pays en développement. Les financements sont devenus plus chers et rares. Les taux de croissance annuels en seront réduits de quelques points de pourcentage. Il est certain que les efforts de réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD en prendront un coup. Il y a déjà des signes perceptibles d’aggravation de la pauvreté, du fait de la crise qui exerce des effets disproportionnés sur les ménages pauvres. La crise fera sentir ses effets durables à long terme en retardant plus longtemps la sortie de la pauvreté, en provoquant l’accroissement des taux de mortalité infantile, la baisse de la scolarisation et la détérioration de l’état de nutrition. Des millions en seront affectés et nous devons redoubler d’efforts pour rattraper le chemin perdu.

## **4. L’Inde et l’Afrique**

4.1. L’engagement de l’Inde en Afrique a redoublé d’intensité avec le premier sommet du Forum Inde-Afrique qui s’est tenu à New Delhi en avril 2008. À cette occasion, deux

documents ont été signés : la Déclaration de Delhi et le Cadre de coopération. Ces documents ont préparé la voie à une interaction structurée dans un certain nombre de domaines, comme les ressources humaines, le développement des capacités, l'éducation, la science et la technologie, la productivité agricole et la sécurité alimentaire, la croissance industrielle, notamment des petites et moyennes entreprises, la santé et les technologies de l'information et de la communication. **En étroite collaboration et concertation avec les pays africains, nous avons établi en mars de cette année le Plan d'action pour la coopération. Il est prévu la création de 19 institutions unissant l'Inde à l'Afrique, notamment i) l'Institut Inde-Afrique du commerce extérieur, ii) l'Institut Inde-Afrique du diamant, iii) l'Institut Inde-Afrique de planification et d'administration de l'éducation, et iv) l'Institut Inde-Afrique de technologie de l'information.** Le projet e-réseau panafricain lancé par le gouvernement indien constitue un autre exemple du partenariat entre l'Inde et l'Afrique. **Les pays qui ont adhéré au projet en vue d'assurer une télé-éducation et une télémédecine de qualité sont déjà au nombre de 47.**

4.2. Le commerce de l'Inde avec l'Afrique n'est pas du tout en reste. Il est passé de 3 milliards de dollars en 2000-2001 à 39,3 milliards en 2008-2009. Mais nous sommes loin d'avoir réalisé le potentiel susceptible d'être utilement exploité. Le programme *Focus Africa* encourage le secteur africain à considérer sérieusement le marché africain. Les gouvernements ne peuvent que montrer la voie à suivre et créer un environnement porteur. Ce sera alors au secteur privé de trouver des synergies et de les exploiter. Dans cet esprit, nous organisons des interactions interentreprises entre les chambres de commerce et les organes commerciaux des deux côtés. Comme je l'ai mentionné en 2008 à Maputo, l'Inde a offert unilatéralement un régime tarifaire hors taxes aux pays les moins avancés, **dont 34 se trouvent en Afrique. Ils ont ainsi un accès préférentiel au marché indien. Nous saluons les 16 pays du continent qui ont déjà commencé à tirer parti des bienfaits de ce régime.**

4.3. Ces dernières années, l'Inde est devenue une destination attrayante pour l'investissement direct étranger. Mais, comme il se doit à l'heure de la mondialisation, l'Inde devient aussi un important investisseur mondial. Nos investissements à l'extérieur augmentent, et nos entrepreneurs trouvent que l'Afrique est un endroit où il fait bon investir. **Au cours des cinq dernières années, l'investissement extérieur de l'Inde a représenté à environ 42 milliards de dollars. Sur ce montant, 5 milliards de dollars, soit 11 %, ont pris le chemin de l'Afrique.**

4.4. L'aide publique au développement sous forme de lignes de crédit concessionnelles et de dons demeure un important instrument par lequel l'Inde soutient les projets d'infrastructure et de développement dans le respect des priorités définies par les pays africains eux-mêmes. Sur les cinq prochaines années, l'Afrique bénéficiera de crédits concessionnels estimés à 5,4 milliards de dollars, soit globalement 1,1 milliard de dollars par an, auxquels viendront s'ajouter 500 millions de dollars de dons. La Déclaration de Delhi adoptée en 2008, qui trace les contours de notre coopération avec l'Afrique, prévoit que :

*« Ce partenariat sera basé sur les principes fondamentaux d'égalité, de respect mutuel et d'entente entre nos peuples pour un bénéfice partagé ».*

4.5. Nous tenons régulièrement un conclave Inde-Afrique afin d'imprimer un nouveau cap à nos relations. Le conclave le plus récent a eu lieu le 15 mars 2010. Il a vu la participation de 400 dirigeants politiques et d'affaires de 34 pays, dont le Vice-président du Ghana, le Premier ministre du Togo et les ministres du Burundi, du Congo, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, du Liberia, du Malawi, de l'Ouganda, de la République centrafricaine, de la République

démocratique du Congo, de São Tomé et Príncipe, du Sénégal, du Swaziland, de la Zambie et du Zimbabwe. L'un des résultats significatifs de cette conférence a été notre détermination commune de porter à 70 milliards de dollars les échanges commerciaux bilatéraux entre l'Inde et l'Afrique au cours des cinq prochaines années.

## **5. L'Inde et la Banque africaine de développement**

5.1. L'Inde attache une grande importance à son association avec la Banque africaine de développement. Cette association nous offre l'occasion de participer au développement économique des pays africains. La Banque joue un rôle catalyseur à cet effet. En novembre 2009, nous avons eu le privilège d'accueillir le Dr. Donald Kaberuka. C'était sa première visite en sa qualité de Président de la Banque. Il s'est soumis à un calendrier éprouvant et a évité toutes les destinations touristiques normales. Il a eu avec le gouvernement des discussions sur les questions d'intérêt mutuel. Une séance interactive avec les principales organisations du secteur privé a été organisée. Le 9 novembre 2009, un protocole d'accord a été conclu entre la BAD et EXIM. Afin d'établir un plan d'action concret pour le développement de l'infrastructure ferroviaire, le Président de la BAD a eu, le 9 novembre 2009, des discussions avec le Président du Railway Board. Pour prendre la mesure de la manière dont les TIC sont parvenues à l'excellence, il a visité Bengaluru le 11 novembre et a eu des entretiens approfondis avec les responsables des TI et avec les autorités du Kamataka. D'après nos informations, le Président compte retourner en Inde pour finaliser la feuille de route pour la coopération dans le domaine des technologies de l'information. Nous attendons avec intérêt de l'accueillir, lui et ses collègues de la Banque.

5.2. Nous venons de signer avec la Banque africaine de développement, aujourd'hui à Abidjan, un nouvel accord de coopération technique qui prendra effet à l'expiration de l'accord actuellement en vigueur, le 31 décembre 2010. Nous avons pris l'engagement de doubler le volume des interventions. Il est prévu au titre de ce dispositif de coopération technique un montant de 6,75 millions de dollars pour renforcer les capacités dans le domaine de l'infrastructure, promouvoir le partenariat public-privé et partager l'expérience de l'Inde en matière de développement. Nous nous réjouissons à la perspective d'un partenariat solide entre l'Inde et la Banque, et remercions toutes les personnes qui ont contribué à faire de cet accord de coopération technique une réalité.

5.3. Les graves conséquences de la crise financière mondiale, en particulier sur les populations pauvres, nous imposent à tous une lourde responsabilité. Les gouvernements des pays en développement tentent de surmonter la crise. Nombreux sont ceux qui ont encore besoin d'aide pour combler le manque de ressources. Le Groupe de la Banque africaine de développement a un rôle important à jouer face aux besoins financiers du continent, au moment où les pays s'évertuent à maintenir, sinon à accroître, les dépenses sociales et de développement.

5.4. Il est assez compréhensible que la BAfD soit soumise à une pression accrue pour fournir davantage de financements. Après une année de débats sur l'AGC-VI, il est heureux qu'un consensus se soit dégagé sur le renforcement de la surface financière de la Banque. Cette institution a un rôle crucial à jouer pour permettre à des millions de personnes pauvres et vulnérables de mener leur vie à l'abri de la pauvreté, de la faim et des maladies. La Banque a admirablement bien joué ce rôle par le passé, le fait dans la crise actuelle et nous sommes convaincus que cette injection de capital lui permettra de continuer de le faire à l'avenir. Avec le second mandat du Dr. Kaberuka, nous aimerions voir la Banque redoubler d'efforts pour améliorer le sort des pauvres en Afrique.

5.5. Nous avons également apporté notre soutien à la résolution visant à lancer suffisamment à l'avance les discussions relatives au FAD-12. Nos plénipotentiaires viennent de conclure de longues discussions sur la question lors de leur troisième réunion sur la reconstitution, qui s'est tenue ici. Malgré les difficultés budgétaires auxquelles sont confrontés de nombreux donateurs suite à la crise financière, nous avons été pratiquement unanimes à reconnaître la nécessité d'accroître le volume du FAD-12. Le scénario à adopter peut ne pas faire l'unanimité, mais nous sommes unanimes quant à l'importance d'atteindre rapidement les OMD. Nous reconnaissons les contraintes qui sont celles de chaque pays donateur, mais cela ne nous détourne pas de notre engagement envers l'Afrique.

## **6. Conclusion**

6.1. Il est essentiel d'élargir l'assise financière de la Banque. Parallèlement, il importe de mettre en œuvre des réformes institutionnelles visant à améliorer la transparence. La Banque africaine de développement a déjà pris l'initiative dans ce sens. L'Inde est favorable à l'évolution de la sagesse collective qui permette de renforcer comme il convient le rôle du Groupe de la Banque africaine de développement afin d'en faire un instrument régional efficace pour l'éradication de la pauvreté et la réalisation des OMD. Les populations et les donateurs attendent énormément de la Banque et notre travail sera incomplet si nous ne parvenons pas à répondre à ces attentes légitimes.

6.2. Permettez-moi de rappeler que le 25 mai 1963 naissait à Addis-Abeba l'Organisation de l'Unité africaine, à l'initiative de 32 États africains indépendants. En 2002, l'OUA a cédé la place à l'Union africaine (UA). Au moment où nous tenons la 45<sup>e</sup> Assemblée annuelle de la Banque, nous vivons aussi les 47 ans de l'OUA/UA. C'est le lieu de réaffirmer notre attachement à la cause commune de la renaissance de l'Afrique. Je m'en voudrais de terminer sans exprimer notre gratitude au pays hôte pour le travail abattu afin d'assurer la réussite de ces assises. Merci, Côte d'Ivoire, et j'espère vous revoir tous l'année prochaine au Portugal.